

Quand les réserves sont épuisées

PAUVRETÉ CACHÉE Les familles paysannes sont mises sous pression en raison de l'évolution de la politique agricole et de l'économie. Pour beaucoup, la situation du revenu est insatisfaisante, pour certaines carrément précaire. Dans une interview, Sandra Contzen dévoile la face cachée de la précarité et présente des stratégies pour en sortir.



Daniela Clemenz

Une étude démontre qu'il n'est pas facile de se sortir de problèmes financiers. Sandra Contzen a interrogé sept familles d'agriculteurs, qui rencontrent de grands problèmes financiers. Sandra Contzen explique la pression à laquelle ces familles sont soumises dans le cadre de la recherche de solutions à leurs problèmes financiers.

Comment des exploitations basculent-elles dans des situations précaires?

Deux types de facteurs conduisent à ces situations précaires. Il peut s'agir d'un événement brusque comme la maladie, un accident, de la malchance à l'étable ou de changements au niveau de la politique agricole ou de la situation économique. Alors qu'un événement brusque peut faire basculer l'équilibre financier d'une exploitation, le changement des conditions-cadres peut menacer l'existence des exploitations, qu'elles soient grandes ou petites. La première catégorie fait plutôt partie des coups du sort alors que la seconde est davantage de nature structurelle. A cela s'ajoute encore le fait que certaines compétences «entrepreneuriales» font défaut. Aujourd'hui, il n'est plus possible d'exploiter comme les parents le faisaient il y a 50 ans. Un agriculteur doit bien connaître ses résultats économiques et savoir quelles sont les conséquences économiques de ses investissements.

Chaque exploitation doit pourtant tenir une comptabilité.

Et pourtant, il arrive toujours que certaines n'en présentent pas. Un vulgari-

sateur m'a ainsi expliqué qu'un agriculteur de son rayon n'avait jamais tenu de comptabilité et se faisait taxer d'office par le service des contributions. Suite à des problèmes financiers, le vulgarisateur mentionné plus haut a été appelé à la rescousse pour établir une comptabilité et remplir la déclaration d'impôt de manière conforme à la loi. L'établissement des comptes n'est pas resté sans résultats puisque l'agriculteur en question a dû payer Fr. 10 000.– de moins d'impôt que les années précédentes.

Les changements en matière de politique agricoles sont prévisibles. L'agriculteur devrait pouvoir anticiper et éviter ainsi de se retrouver dans une situation financière difficile.

Les familles d'agriculteurs avec lesquelles j'ai discuté ont expliqué que la politique agricole avait dégradé leurs revenus. Il ne s'agit pas que de la politique liée aux paiements directs mais également des modifications qui concernent les aides à l'investissement. Il arrive ainsi parfois par exemple qu'une exploitation ne puisse pas bénéficier des aides à l'investissement en raison d'une taille insuffisante, d'un manque

Il finit toujours par y avoir un moment où financièrement, cela ne va vraiment plus.



de perspectives et parce que les caisses de crédit estiment que l'investissement n'est pas supportable économiquement. En raison des prescriptions légales dans le domaine de la protection des animaux et des eaux, certaines exploitations sont néanmoins contraintes d'investir si elles veulent continuer à exister. Sans aides à l'investissement, l'agriculteur puise dans ses réserves financières et lorsqu'un imprévu survient, par exemple si les porcs sont décimés par la maladie, les problèmes financiers sont préprogrammés.

A quoi remarque-t-on que la situation financière est difficile?

Au fait que les factures ne sont plus payées ou que les machines ne sont plus remplacées, que ce soit au niveau du ménage (machine à laver) ou de l'exploitation. Le glissement vers la précarité se fait également de façon sournoise. L'écart entre le revenu et les coûts devient de plus en plus important. Il arrive finalement un moment où il n'est tout simplement plus possible de continuer.

Vous écrivez que les paysannes sont plus conscientes des problèmes économiques et qu'elles les prennent plus au sérieux que leurs conjoints. A quoi cela est-il dû? Les femmes ne s'aperçoivent pas seulement plus tôt des problèmes: elles les mettent sur le tapis et poussent leurs conjoints à demander de l'aide auprès de la vulgarisation. Dans de nombreuses exploitations, ce sont en effet les femmes qui s'occupent de la comptabilité et qui savent vraiment ce qui reste pour les besoins du ménage. Lorsqu'elle doit réfléchir chaque jour à ce qu'elle peut bien cuisiner avec un budget de Fr. 500.– par mois pour une famille de six personnes, la paysanne se dit qu'il faut que quelque chose se fasse. Beaucoup de paysannes viennent par ailleurs d'un autre milieu ou ont exercé une autre activité. Elles connaissent donc un autre monde que celui de l'exploitation et cherchent alors à revenir à leur métier de base. J'ai parfois eu l'impression que les hommes repoussaient les problèmes financiers.

L'activité non agricole ne sert alors qu'à boucher le déficit du compte ménage? Tendanciellement, le revenu extérieur

sert en effet souvent à financer l'activité agricole. Si cela peut constituer une solution à brève échéance, sur le long terme, une telle stratégie n'est assurément pas adaptée. Si les problèmes financiers proviennent de l'exploitation, c'est à ce niveau que la situation doit changer. Sinon les besoins financiers deviennent toujours plus importants. Dans la réalité, il n'en reste pas moins vrai qu'on pense d'abord à l'exploitation. Tout est consacré à cette dernière: l'argent, le temps, l'énergie et la volonté.

Cesser l'exploitation, louer le terrain, vendre, n'existe-t-il pas d'autres alternatives?

Les parents et la parenté offrent un grand soutien. Ils prêtent de l'argent, même s'ils ne sont pas certains d'être remboursés.

Sandra Contzen

Non, aucune des familles paysannes interrogées n'a envisagé une telle option. Pour toutes ces familles, la relation avec l'exploitation et l'agriculture était tellement forte que cette question n'a jamais été soulevée. Louer ou vendre du terrain ne constitue d'ailleurs une alternative que si l'on dispose d'autres perspectives. Souvent le niveau de formation est insuffisant ou l'exploitation trop éloignée pour pouvoir songer à des sources de revenus non agricoles, la famille se faisant finalement à l'idée qu'avec l'exploitation, elle dispose au moins d'un logement.

L'exploitation n'est-elle pas maintenue en vie à tout prix, presque par tradition familiale, dans l'optique de la transmettre à la génération suivante?

Non, les discussions que j'ai eues ne me permettent pas de tirer de telles conclusions. Les parents que j'ai eu l'occasion d'interroger attachent beaucoup d'importance à ce que leurs enfants apprennent tout d'abord un autre métier et se constituent une réelle source de revenu. Ils font ainsi preuve de beaucoup de réa-

lisme en rompant en quelque sorte avec la tradition familiale. Ils ne veulent en effet pas que leurs enfants aient une vie qui soit aussi dure que la leur ou qu'ils doivent constamment «lutter» comme eux.

Travailler hors de l'exploitation implique souvent un surcharge de travail pour la paysanne.

Oui. La pression est importante et augmente parfois même lorsqu'il faut en plus travailler à l'extérieur. Souvent le niveau de revenu est très faible. Il se peut également que la paysanne se consacre à deux ou trois activités accessoires. La situation devient alors précaire. On ne peut pas s'adonner à des activités supplémentaires sans que le travail soit réorganisé. Lorsque la paysanne est responsable de l'étable, il faut par exemple renoncer à l'idéal du grand jardin. Parfois, il faut acheter un véhicule supplémentaire pour travailler à l'extérieur. Les centres de formation agricoles ou les services sociaux considèrent cependant souvent que l'activité annexe est la seule mesure possible pour améliorer sa situation financière.

Sandra Contzen est licenciée en sciences sociales et travaille à la Haute école suisse d'agronomie (HESA) à Zollikofen.



Certaines familles paysannes contactent donc aussi les services sociaux?

Oui, car les familles paysannes ont elles aussi droit à des aides sociales. Mais très peu d'agriculteurs osent vraiment le faire. Elles y ont souvent été encouragées par une personne extérieure, par exemple par le pasteur ou par le médecin de famille. Souvent les familles paysannes hésitent à contacter les services sociaux. Cette attitude n'est toutefois pas spécifique au milieu agricole, même si la tendance y est plus marquée. L'agriculteur a en effet sa ferme, une certaine fierté, il est son propre patron et n'apprécie pas que l'on vienne se mêler de ses affaires. Or celui qui veut obtenir une aide des services sociaux doit aussi être

vulgarisation. Cela a été stipulé dans les nouvelles directives en matière d'aides sociales. Dans le cadre de ces directives, il faut développer un concept d'exploitation qui permette de stabiliser et d'améliorer la situation financière, par une activité annexe ou par un assainissement des dettes par exemple. Dans certains cas, lorsque des progrès sont enregistrés, c'est le service social qui prend en charge les coûts des primes de caisses maladie. Cet aspect doit être traité au cas par cas.

L'aide sociale est, comme vous l'avez déjà dit, souvent envisagée en dernier recours. A qui peut-on demander de l'aide avant de s'adresser aux services sociaux? Les œuvres d'entraide locales ou cantonales aident souvent à financer les dépenses hors budgets, par exemple, les frais de dentiste. L'aide suisse aux montagnards contribue parfois quant à elle au financement de transformations. Les parents et la parenté sont souvent d'un grand secours. Bien souvent, ils prêtent de l'argent sans savoir s'ils seront un jour remboursés. Ils offrent des habits ou permettent à la famille de faire une petite pause en lui faisant cadeau de quelques jours de vacances. La parenté est également un partenaire idéal pour parler des problèmes qui pèsent sur le cœur. Dans des situations aussi difficiles, il est alors souvent tragique d'être brouillé avec sa famille.

Qu'en est-il de l'aide entre voisins?

L'aide entre voisins se limite à la collaboration, selon le principe «je t'aide et tu m'aideras à ton tour». Par le passé c'était sûrement une bonne solution. Aujourd'hui avec l'équipement technologique toujours plus poussé dans l'agriculture, avec les entrepreneurs en travaux agricoles, un tel échange travail contre travail n'est plus nécessairement possible. Certains préfèrent renoncer à l'aide des voisins pour éviter de montrer leurs problèmes aux autres. La précarité est parfois invisible de l'extérieur, les personnes concernés donnant l'impression que tout va bien.

Quelle est l'importance de l'auto-provisionnement pour diminuer les dépenses? En règle générale, les familles agricoles dépensent moins pour s'alimenter que

le reste de la population. Elles vivent plus modestement. Les familles paysannes avec lesquelles j'ai eu l'occasion de discuter ont développé l'auto-provisionnement et vivent d'une manière extrêmement modeste. Elles ne disposent dès lors d'aucune marge de manœuvre pour économiser encore plus. Une famille que j'ai interviewée s'est même nourrie de bouillie durant un certain temps, un plat encore plus économique que les spaghettis. Lorsque la situation est difficile, la viande est souvent vendue et moins consommée au sein du ménage. Les œufs et le jardin gagnent en importance.

Ces problèmes financiers ne constituent-ils pas une charge immense pour la relation au niveau du couple?

Lors de mes interviews, j'ai été souvent étonnée de l'unité des couples, chacun essayant, avec les capacités qui sont les siennes, d'apporter une solution aux problèmes financiers rencontrés. Certains ont toutefois exprimé la crainte que le stress engendré par les difficultés financières puisse avoir une incidence négative sur leur vie de couple. La situation peut en effet rapidement devenir conflictuelle lorsque l'épouse cherche à combler tous les trous en se consacrant à une activité annexe alors que son mari est tellement lié à l'exploitation qu'il ne fait rien, voire qu'il achète même des machines. ■

Minimum vital dans l'agriculture

Une étude de 1997 estimait que près de 15% des familles paysannes vivaient en dessous du minimum vital, alors qu'une autre étude de 2002 évaluait la part de «working poor» dans l'agriculture à 34.4%. Selon les estimations de l'Union suisse des paysans, au sein de la main d'œuvre agricole familiale, la part de «working poor» était de 19.7% en 2004 et de 26.6% en 2005. Pour des raisons méthodologiques, tous ces chiffres et leur base de données doivent être considérés avec prudence. Ils démontrent cependant également que l'agriculture est soumise à de fortes variations de revenu. Pour saisir avec précision la situation de l'agriculture, il faudrait procéder à des comparaisons à long terme. La HESA prévoit de lancer un projet à ce sujet.

Le seuil de pauvreté statistique (soit loyer + prime de base d'assurance maladie + besoins de base + Fr. 100.– par membre du ménage qui a plus de 16 ans révolus) s'élève à Fr. 2200.– pour les personnes célibataires, à Fr. 3800.– pour les familles mono parentales avec deux enfants de moins de 16 ans, et Fr. 4650.– pour les couples avec deux enfants (valeurs moyennes nationales). L'évaluation de l'aide sociale aux familles paysannes se fait sur la base de la directive CSIAS «H.7.1 Indépendants issus du secteur agricole».

Les «Working poor» sont les ménages qui n'arrivent pas à réaliser un revenu supérieur au seuil de pauvreté malgré leur activité professionnelle. www.csias

prêt à changer des choses au niveau de l'exploitation. L'aide sociale ne doit pas servir à soutenir des structures d'exploitation qui ne sont plus rentables mais plutôt faire office d'aide provisoire pour une période de six mois en général.

Une demi-année est-elle suffisante pour sortir de difficultés financières, soit de la précarité?

Les choses ne sont pas aussi simples. Souvent l'octroi d'une aide sociale est subordonné à un conseil de la part de la

Sandra Contzen a suivi une formation en sciences sociales et est collaboratrice auprès de la Haute école suisse d'agronomie (HESA). Les interviews réalisées avec des familles vivant en dessous du seuil d'existence minimal ont été effectuées dans le cadre d'une étude financée par l'Office fédéral de l'agriculture, l'Office fédéral pour les assurances sociales ainsi que par l'Union suisse des paysans. Outre Sandra Contzen, Marco Genoni (HESA), Robert Fluder et Sarah Neukomm du secteur travail social de la Haute école du canton de Berne ont également collaboré à cette étude.

INFOBOX

www.ufarevue.ch

5 · 09